



**REGLES DE SELECTION  
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK  
2021**

**PARACANOË**

## 1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélection qui permettront d'identifier les meilleur.e.s athlètes français.es (métropolitains et ultramarins) capables d'atteindre les objectifs de l'Équipe de France Paracanoë, lors de la saison sportive internationale 2021.

L'objectif principal reste l'obtention des quotas paralympiques distribués en 2021 par l'ICF pour les catégories qui ne les ont pas encore obtenus et, pour toutes et tous, la recherche de l'Or aux Jeux Paralympiques de Tokyo en septembre 2021.

Si la saison sportive 2020 a été fortement perturbée par la pandémie de COVID-19, nous n'avons à ce jour aucune certitude sur le fait que la saison 2021 pourra se dérouler sans effets ni conséquences de cette pandémie qui, à la date d'écriture des présentes règles, est encore particulièrement vive.

## 2 SELECTIONS EQUIPE DE FRANCE PARACANOË

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par l'encadrement technique national.

La performance individuelle et le niveau d'exigence lors d'un événement international majeur, demeurent les deux principales références sur lesquelles reposent les principes de sélection.

Les règles de sélection sont l'élément constitutif des collectifs de l'Équipe de France. Elles contribuent pleinement à sa réussite. Outre leur fonction de sélection, elles participent à préparer les athlètes à remplir leurs objectifs et ceux de l'Équipe de France.

### 2.1 POUR L'ECHEANCE INTERNATIONALE DE RATTRAPAGES DES QUOTAS PARALYMPIQUES 2021

Un niveau correspondant au top 6 mondial permet la sélection dans le collectif Équipe de France pour cette échéance.

Les athlètes, ayant obtenu pour la France un quota paralympique lors du championnat du monde de Szeged en 2019, sont retenu.e.s dans le collectif Équipe de France Paracanoë 2021 pour cette échéance. Il s'agit de Nélia BARBOSA (KL3F) et Rémy BOULLE (KL1H).

Tous les autres athlètes devront réaliser le parcours de sélection (Open de France, courses de sélection avec réalisation d'une performance significative<sup>1</sup> correspondant à l'accès à l'une des **6 premières places en finale du championnat du Monde pour les catégories paralympiques** (voir tableau au point 4 du présent document) pour être retenus. Néanmoins en vue de la préparation des Jeux Paralympiques de Paris en 2024, des athlètes à potentiel, réalisant une performance significative correspondant à l'accès à l'une des **12 premières places en finale du championnat du Monde pour les catégories paralympiques** (voir tableau au point 4 du présent document), seront également retenus.

Rappel : le règlement international limite la participation à deux bateaux maximum par catégorie et par nation sur les épreuves internationales FIC.

---

<sup>1</sup> Performance significative pour espérer atteindre un podium aux Jeux Paralympiques 2020 et/ou 2024 : niveau/standard de performance à atteindre dans chaque épreuve prenant en compte : âge, courbe de progression et écart au podium.

## 2.2 POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE 2021 ET LE CHAMPIONNAT DU MONDE 2021

Un niveau correspondant au top 12 mondial permet la sélection dans le collectif Équipe de France pour le championnat d'Europe et le championnat du Monde 2021.

Les athlètes, ayant obtenu pour la France un quota paralympique lors du championnat du monde de Szeged en 2019, sont retenu.e.s dans le collectif Équipe de France Paracanoe 2021 pour cette échéance. Il s'agit de Nélia BARBOSA (KL3F) et Rémy BOULLE (KL1H).

Tous les autres athlètes devront réaliser le parcours de sélection (Open de France, courses de sélection avec réalisation d'une performance significative\* correspondant à l'accès à l'une des **12 premières places en finale du championnat du Monde pour les catégories** (voir tableau au point 4 du présent document) pour être retenus.

Rappel : le règlement international limite la participation à deux bateaux maximum par catégorie et par nation sur les épreuves internationales FIC.

## 2.3 COMITE DE SELECTION

Un comité de sélection est établi pour déterminer la composition des Équipes de France en concordance avec les critères des modalités de sélection. Ce comité sera constitué du DTN, du Président de la FFCK ou de son représentant, et d'un technicien désigné par le DTN.

Le comité de sélection de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie se réunira à l'issue des sélections Équipe de France pour définir, sur proposition du Head Coach, le collectif Équipe de France Paracanoe suivant les règles établies ci-dessus.

En cas de circonstance exceptionnelle, le comité de sélection de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie peut proposer une sélection nominative différente de celle issue des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France.

## 3 COMPETITIONS DE SELECTION PARACANOE 2021

### 3.1 Processus d'accès aux compétitions de sélection 2021 à Vaires sur Marne

Au regard de l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19 et aux décisions qui en découleront de la part de la FFCK en termes de programmation des compétitions nationales pour 2021, ce point fera l'objet d'une publication complémentaire.

Pour accéder à la compétition de sélection, les sportives et sportifs devront avoir participé et être classé préalablement à un Open de France SPRINT en 2020 et/ou en 2021 (Épreuves sur 200 mètres).

Pour les courses Open de France SPRINT, les inscriptions sont libres et se feront directement en ligne sur le site FFCK.

Les athlètes ultra marins ne sont pas concerné.e.s par le début du processus et pourront s'inscrire directement à la compétition de sélection. La FFCK a la volonté d'accompagner les projets d'athlètes ultra marins en leur permettant de participer aux courses de sélection.

### 3.2 Conditions sportives

- ✓ Avoir été classifié.e ou reclassifié.e selon les nouvelles classes définies par l'ICF et approuvées par l'IPC pour la saison sportive 2021 au plus tard à l'occasion de l'Open de France SPRINT d'hiver (mars 2021) et avoir transmis son dossier « du parcours médical Équipe de France paracanoë » **complet** au Médecin de l'Équipe de France avant la date limite inscrite dans le bulletin officiel de la compétition.

Rappel : pour chacune des classes dans le cas d'un doublage d'épreuves<sup>2</sup> :

- ✓ Avoir participé et être classé.e à l'Open de France sprint 2020 et/ou 2021 dans chacune des embarcations dans le cas d'un doublage d'épreuves.
- ✓ Etre accompagné.e par **un entraîneur ou référent de club**.

### 3.3 Conditions administratives

- ✓ Etre licencié.e à la FFCK et né.e avant le 01/01/2006,
- ✓ Avoir payé ses factures à la FFCK,
- ✓ Pouvoir concourir pour la France au niveau international,
- ✓ **Pour tous les athlètes, avoir confirmé en ligne sa participation** aux courses de sélection, et régler le montant de l'inscription en ligne<sup>3</sup>

### 3.4 Programme prévisionnel

La compétition se déroulera au mois d'avril ou de mai 2021 selon le programme suivant :

- 1<sup>er</sup> jour : une série et deux finales.
- 2<sup>nd</sup> jour : 2 finales - uniquement pour les athlètes « doublant » kayak et pirogue.

La distance pour toutes les courses est de 200 mètres.

En fonction de la densité des inscriptions, des regroupements de catégorie et/ou de classifications seront effectués pour favoriser la confrontation lors des compétitions.

Le programme de cette compétition peut être modifié en fonction des conditions extérieures ou des évolutions du règlement international mais permettra aux athlètes de pouvoir « doubler » kayak et pirogue.

### 3.5 Règlement de la compétition de sélection

Ce document est le règlement de compétition. Les points non traités dans celui-ci, sont soumis aux règles de sélection Équipe de France 2021 de Sprint.

---

<sup>2</sup> Femmes : KL1, KL2, KL3, VL2 ; Hommes : KL1, KL2, KL3, VL2, VL3

<sup>3</sup> <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php/> Montant de l'inscription : 5€/personne pour s'inscrire aux compétitions de sélection.

### 3.6 Principe de classement et de sélection

À l'issue des finales, les compétiteurs et compétitrices marquent des points selon leur classement dans leur catégorie et en fonction du barème ci-dessous.

Dans le cas de la participation d'athlètes étrangers ou des athlètes Français déjà retenus pour les échéances internationales 2021 (Nélia BARBOSA et Rémy BOULLE), leurs classements et points ne sont pas comptabilisés.

Classement de la finale 1 et 2	Points attribués
1er	0
2ème	2
3ème	3
...	....
8ème	8

Le classement général par catégorie se fait par addition des points obtenus lors des deux finales de chaque catégorie.

Exemple	Finale 1 Nombre de points	Finale 2 Nombre de points	Total Nombre de points	Chrono Finale 1	Classement général
Athlète 1	0	0	0	50s	1
Athlète 2	2	3	5	51s	2
Athlète 3	3	2	5	52s	3

Les athlètes sont alors classés en fonction de ce total de points. Le 1<sup>er</sup> étant celui qui possède le moins de points, le 2<sup>e</sup> celui suivant immédiatement et ainsi de suite pour tous les athlètes.

*\*En cas d'exæquo au classement général des points, le chrono de la 1ère finale servira de base pour départager les athlètes et donner leur classement final.*

## 4 TABLEAUX DES PERFORMANCES SIGNIFICATIVES<sup>4</sup>

Catégories	Chrono cible à réaliser sur 200m, en seconde	Chrono cible à réaliser sur 200m, en seconde
	TOP 6 mondial	TOP 12 mondial
KL3H	<b>41.60</b>	<b>43.40</b>
KL2H	<b>45.00</b>	<b>47.50</b>
KL1H	<b>50.50</b>	<b>52.90</b>
KL3F	<b>52.00</b>	<b>55.00</b>
KL2F	<b>56.50</b>	<b>57.30</b>
KL1F	<b>59.20</b>	<b>64.50</b>
VL3H	<b>51.50</b>	<b>52.60</b>
VL2H	<b>56.10</b>	<b>58.20</b>
VL2F	<b>65.60</b>	<b>67.50</b>

## 5 PROGRAMME D' ACTIONS EQUIPE DE FRANCE PARACANOE

Au regard de l'incertitude liée à la pandémie de COVID-19 et aux décisions qui en découleront de la part de l'ICF en termes de programmation des épreuves internationales pour 2021, ce point fera l'objet d'une publication complémentaire.

Conformément à la convention 2021 - Sportif de haut niveau, chaque sportif.ve sélectionné.e sera tenu.e de participer à l'intégralité du programme d'actions 2021 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance finale. Dans le cas où un sportif.ve ne peut honorer tout ou partie de sa sélection sur le programme d'actions 2021 (raisons professionnelles, scolaires, santé, de comportement), le sportif.ve suivant au classement de la compétition de sélection peut être sélectionné.e pour tout ou partie du programme, sur décision du Comité de Sélection.

Les sportif.ve.s sélectionné.e.s devront être à jour de leur suivi médical.

## 6 DIFFUSION DES SELECTIONS EQUIPE DE FRANCE PARACANOE

La diffusion de la liste des athlètes proposé.e.s à la sélection pour les échéances internationales de l'équipe de France paracanoë aura lieu à l'issue des réunions du Comité de sélection sur le site internet de la Fédération selon un calendrier qui sera diffusé ultérieurement.

La liste des athlètes sélectionnés pour les Jeux Paralympiques de Tokyo sera publiée par le C.P.S.F. et, en ce qui concerne le paracanoë, elle sera diffusée sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie.

<sup>4</sup> En conditions régulières et idéales de vent, vagues, température.... Dans le cas contraire la limite sera fixée à 108 % du temps du vainqueur dans chaque catégorie lors de la compétition internationale de rattrapage des quotas paralympiques (Pour la compétition de sélection 2021, ce sera du vainqueur des championnats du Monde 2019)